



14ème législature

Question N° : 92832	De Mme Marie Le Vern (Socialiste, républicain et citoyen - Seine-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Handicapés et lutte contre l'exclusion		Ministère attributaire > Personnes handicapées
Rubrique >handicapés	Tête d'analyse >politique à l'égard des handicapés	Analyse > foyer d'accueil médicalisé. moyens.
Question publiée au JO le : 02/02/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Marie Le Vern alerte Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur le manque de places en foyer d'accueil médicalisé (FAM) en Seine-Maritime. L'amendement « Creton » permet le maintien provisoire en IME de jeunes adultes en attente de place en FAM ou en ESAT. Faute de places dans ces établissements, ils occupent des places destinées à accueillir un public plus jeune. Par conséquent, les IME saturent eux aussi. Elle lui demande, face à l'urgence de la situation, quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour répondre à ces besoins impérieux.